

Déclaration commune au Conseil supérieur de l'Education
20 septembre 2007
Appel pour bâtir le collège pour tous

Le ministre de l'Education nationale a annoncé une disparition du collège unique afin d'en finir, explique-t-il, avec le « formatage » des élèves et de donner plus d'autonomie aux établissements pour s'adapter aux particularités des élèves. Il omet de préciser que le collège unique, c'est l'unicité de la nature des établissements et pas l'uniformité de ce que y est fait. Ce qui est en jeu, c'est la garantie d'un même droit à la scolarité obligatoire pour tous les élèves.

Le collège unique n'existe pas : entre les différentes options, les SEGPA, les classes « découverte professionnelle », les CHAM, les sections internationales ou sport études, etc, les différenciations en oeuvre aujourd'hui débouchent trop souvent sur la création de classes d'élites et de classes de relégation.

Par ailleurs les équipes pédagogiques ont pu parfois mettre en place des dispositifs permettant d'accompagner tous les élèves sur la voie de la réussite. Pour généraliser ces pratiques, souvent hélas mises à mal par les restrictions budgétaires, il faut accorder aux équipes les moyens de fonctionnement nécessaires avec des garanties dans la durée.

Avant le collège unique, instauré par la loi Haby de 1975, existaient trois types de collèges (CES, CEG et CET), puis trois filières séparées (classique, moderne, technique). S'agit-il de revenir à cette sélection précoce que le président de la République récuse par ailleurs ? Associée à la suppression de la carte scolaire, une telle évolution ne pourrait qu'aggraver les inégalités scolaires. Elle serait incompatible avec l'objectif fixé de 50% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur et entraînerait une régression des résultats (moins 30% d'accès au bac), ainsi que l'ont démontré les études internationales comme PISA.

Nos organisations s'opposent catégoriquement au retour de toute sélection précoce.

Il est urgent que le ministre sorte de l'ambiguïté des slogans et s'engage clairement en faveur de la démocratisation du second degré, à travers l'absence de sélection, l'hétérogénéité des classes et l'acquisition par tous d'un ensemble commun de connaissances et de compétences que l'école s'engage à faire acquérir à tous les élèves.

Organisations signataires : CFDT, FCPE, FEP-CFDT, FSU, JPA, Ligue de l'enseignement, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SI.EN-UNSA, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNPDEN-UNSA, SNUIPP-FSU, UNEF, UNL, UNSA Education, UNSEN-CGT.